

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de linguistique romane
<b>Herausgeber:</b>	Société de Linguistique Romane
<b>Band:</b>	77 (2013)
<b>Heft:</b>	307-308
<b>Artikel:</b>	Un bestiaire pas si bête : moutons (de poussière), chatons (d'arbre) et leurs synonymes : essai de sémantique comparée
<b>Autor:</b>	Wirth-Jaillard, Aude
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-842198">https://doi.org/10.5169/seals-842198</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un bestiaire pas si bête : *moutons* (de poussière), *chatons* (d'arbre) et leurs synonymes. Essai de sémantique comparée

## 1. Introduction<sup>1</sup>

Comme tout un chacun, le lexicologue du français de Belgique se doit de faire, de temps à autre, le ménage chez lui, en passant par exemple le torchon\* à la cuisine et le mop\* dans l'entrée. Faire ainsi son samedi\* ne le passionnera sans doute guère, sauf s'il nettoie également sous les meubles à l'aide d'une brosse à poussières\* et d'une ramassette\*<sup>2</sup> et s'intéresse aux désignations régionales des amas de poussière ainsi recueillis : *minousses*, *moumoutches*, *nounous*, *nounousses* et *plumetions* ; il constatera que plusieurs d'entre elles sont également des appellations du chat. Si, intrigué par ce rapprochement, il élargit sa recherche aux synonymes en français et dans d'autres langues, il verra qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé mais qu'il peut être rapproché de celui du chaton d'arbre. Il pourra alors délaisser définitivement sa ramassette pour s'intéresser à l'un et à l'autre.

Les noms des animaux n'ont en effet jamais cessé d'être productifs dans la langue. Ils peuvent ainsi, en français, connaître un emploi figuré témoignant des qualités et défauts prêtés à l'animal, comme pour mfr. frm. *buse* “personne sotte” (FEW 1, 655b, BUTEO), frm. *cochon* “homme malpropre” (depuis Voltaire ; FEW 2, 1254b, koš) ou frm. *taureau* “homme très vigoureux” (familier ; depuis 1798 ; FEW 13/1, 130b, TAURUS). Mais ils peuvent également être employés pour désigner un objet, et cela dans différents domaines comme celui de la guerre et des armes, avec par exemple *bélier* “machine de guerre

<sup>1</sup> Une première version de ce texte a bénéficié des remarques, propositions et compléments de Jean-Paul Chauveau : qu'il en soit très vivement remercié.

<sup>2</sup> *Torchon* “pièce de toile absorbante, servant à laver le sol”, *mop* “balai à franges”, *faire mon/ton/son samedi* “faire le nettoyage hebdomadaire de la maison (souvent en fin de semaine)”, *brosse à poussières* “balayette utilisée pour nettoyer les poussières, les petits débris”, *ramassette* “petite pelle à manche court et à bords relevés, utilisée pour ramasser les balayures” (définitions tirées de Francard *et al.* 2010).

employée par les anciens et au Moyen Âge” (depuis 1548; TLFi; FEW 15/1, 91b, BELLE) et mfr. frm. *chien* “pièce d’une arme à feu qui s’abat sur le percuteur” (avant 1630; TLFi; FEW 2, 195a, CANIS), celui du sport avec *cheval d’arçon(s)* “appareil cylindrique, sur quatre pieds, généralement en cuir, servant aux exercices de saut et de voltige” (depuis 1946; TLFi; FEW 25, 103b, \*ARCIO), des soins du corps avec *blaireau* “pinceau à barbe” (depuis 1867; FEW 1, 401a, \*BLĀROS) ou encore, plus récemment, de l’informatique, avec *souris* “périphérique d’entrée relié à l’ordinateur par un cordon et permettant, en guidant le déplacement du curseur sur l’écran, de sélectionner une commande ou une option, sans passer par le clavier de l’ordinateur” (depuis 1984; TLFi; emprunt sémantique d’angl. *mouse*). Le sens premier et le sens dérivé sont liés soit par un rapport de métonymie, à l’instar de *blaireau*, le pinceau ainsi désigné étant à l’origine fabriqué avec les poils de cet animal, soit par analogie, en raison de leur ressemblance physique (*bélier*, *cheval d’arçon(s)*).

C’est à cette seconde catégorie qu’appartiennent *mouton de poussière* et *chaton* (d’arbre) qui, avec leurs synonymes en français et dans plusieurs autres langues, vont faire l’objet d’une analyse détaillée<sup>3</sup> s’inscrivant dans la tradition onomasiologique, déjà ancienne mais toujours présente (ainsi Julià Luna 2009). C’est que le concept choisi mérite une attention toute particulière : il constitue en effet, suivant la terminologie d’Andreas Blank, un centre d’attraction sémantique, alors que, généralement, ce sont surtout les concepts tabous qui appartiennent à cette catégorie.

## 2. *Mouton de poussière* et ses synonymes

### 2.1. *Dans les langues galloromanes*

#### 2.1.1. *Types lexicaux employés*

Dans les langues galloromanes, plusieurs types lexicaux sont employés pour désigner les moutons de poussière. Cette réalité relevant du domaine domestique et non de la littérature, elle est généralement sous-représentée dans les dictionnaires, à l’exception notable du FEW dont les sources sont variées.

Le syntagme *flocon de poussière* est attesté avec ce sens dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle :

La maison, du pied de l’escalier jusqu’aux mansardes, y compris le salon où jamais on n’avait reçu, et la salle à manger où l’on ne mangeait pas, était encombrée des objets les plus diversement hétéroclites; le tout couvert d’araignées, et visité

<sup>3</sup> Cette recherche n’a cependant pas de prétention à l’exhaustivité.

par des chats qui possédaient là leur écuelle, et qui entraînaient, en se vautrant, des **flocons de poussière** feutrée, emmêlée d'ailes de papillons et de mouches mortes du dernier automne. (Wey, Francis, 1858-1859. «La Chaconne d'Amadis», *Musée des familles, lectures du soir* 26, 323-333, p. 327)

Les dictionnaires ne l'enregistrent pas habituellement, mais il se retrouve fréquemment dans les définitions des autres lexèmes de même sens, comme dans le PRob 2011 (s.v. *mouton*) ou la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (s.v. *mouton*), dans le TLFi s.v. *peluche* et dans une citation de Barbusse (1916) s.v. *rare*, ainsi que dans de nombreuses autres définitions citées dans le FEW comme, pour les parlers des Ardennes, *minons* pl. “flocons légers de poussière sous les lits” (FEW 6/2, 96b, MIN-), *frm. moutons* pl. “flocons de poussière qui se forment sous les meubles” (FEW 6/3, 207a, \*MULTO) ou *wallon* (Charleroi) *plomion* “petite plume; flocon de poussière” (FEW 9, 86b, PLUMA). *Flocon de poussière* n'a cependant pas de lien avec les animaux, contrairement à la plupart des autres lexèmes ou syntagmes employés pour désigner les moutons de poussière<sup>4</sup>.

Parmi ceux-ci, *mouton* est le plus anciennement attesté. Selon le FEW (FEW 6/3, 207a, \*MULTO) qui, sur ce point, reprend le *Grand Larousse encyclopédique* en dix volumes (le volume correspondant datant de 1963), il apparaît d'abord chez Balzac, sans marque; c'est en effet le cas dans une lettre à sa sœur, Laure de Balzac, datée de 1819: «Regardez donc cette toile d'araignée où cette grosse mouche pousse des cris à m'étourdir! ces *moutons* qui se promènent sous le lit! cette poussière sur les vitres qui m'aveugle!» (*Correspondance d'Honoré de Balzac (1819-1850)*, Paris, Lévy, tome 1, 1876, p. 2). La destinataire, le contexte et l'italique sont significatifs du vocabulaire familier. La première attestation lexicographique paraît être DG 1897 “amas consistants de poussière qui se forment sous les meubles”, suivi par Larousse 1903 “amas de poussière qui se forment sous les meubles”; à partir de la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, ce lexème est considéré comme familier. Il en est de même dans la deuxième édition du *Français correct. Guide pratique* de Grevisse (1979) et dans le TLFi. Dans les dictionnaires généraux plus récents (neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* dont le fascicule correspondant date de 2003, PRob 2011, PLi 2012), cette marque a cependant disparu. On peut également constater que seul le pluriel est attesté dans le FEW et le PLi 2012, mais que le TLFi, le *Dictionnaire de l'Académie française*, le *Dictionary of Animal Names and Expressions Used Figuratively by Modern Francophone Authors* (Foley 2005) et le

<sup>4</sup> Nous ne nous attardons pas sur le syntagme *boules de poussière*, qui n'est attesté que ponctuellement et le plus souvent dans la littérature récente.

PRob 2011 n'indiquent rien de tel. Internet, notamment Google livres, offre de nombreuses attestations dans des textes du registre courant; le singulier y est également bien représenté. Une évolution sur ces deux points a donc eu lieu durant les dernières décennies.

*Chaton* se rencontre aussi avec le sens de “mouton de poussière” dans le français général. Absent du FEW, il est cependant recensé par le TLFi qui en donne une attestation tirée d'un texte de J. Romains de 1932; s'il est considéré comme familier par Grevisse dans son *Français correct. Guide pratique* (1979) et par Foley 2005, il est en revanche présenté sans marque dans le PRob 2011 et le PLi 2012. Comme pour *mouton*, les attestations relevées sur des sites Internet permettent de constater que *chaton* n'est plus réservé au registre familier et s'emploie aussi au singulier. On le rencontre également dans des dictionnaires bilingues; ainsi, sous l'entrée *chaton*, le *Groot nederlands Larousse woordenboek* 1981, dictionnaire français-néerlandais, classe *pluis* et *stofvlok* qui ont le sens de “mouton de poussière”.

Si *flocon de poussière*, *mouton* et *chaton* sont employés en français standard, d'autres types lexicaux connaissent une diffusion plus limitée; on les rencontre notamment dans le français de Belgique, où *chaton* et *mouton* sont peu usités avec ce sens (Francard *et alii* 2010, 242).

Parmi ces types lexicaux figure *minon* n. m., employé en Suisse romande ainsi que dans d'autres régions (Thibault / Knecht 2004, 520):

Le sens de “agglomérats de poussière” est plus rare [que celui de “chatons de certains arbres”]; dans les patois, on le relève en Flandre, en Picardie, dans les Ardennes et en Moselle (v. FEW); en fr. rég. de France, il est vivant dans les Ardennes, en Champagne, en Lorraine, en Franche-Comté, en Saône-et-Loire, dans l'Ain, en Savoie et dans le Beaujolais [...].

À l'origine, *minon* a en français le sens de “chat” (mfr. frm. *mynon* m. chez Eustache Deschamps, *minon* en 1548, 1585/1600 et 1606; FEW 6/2, 96a, MIN-); par la suite, il a pris ceux de “poil doux, duvet” en mfr. (FEW 6/2, 96b, MIN-) et de “petit chat” dans le langage enfantin (depuis 1611; FEW 6/2, 96a, MIN-). Dans certains dialectes, notamment en Lorraine, on rencontre également le type *minon* avec le sens de “chat” ou de “petit chat” (*ibid.*).

Le rapprochement entre le chat et le mouton de poussière se retrouve également dans d'autres types lexicaux formés sur le radical MIN- (FEW 6/2, 96b), comme le type masculin *minousse*, employé dans le français régional de Lorraine au singulier (Roques / Roques 1979, 183) et dans le français régional de Belgique au pluriel (Francard *et alii* 2010); le type *minous* [minu] n. m. pl. est également employé dans le français régional de Belgique et, au singulier, dans le Nord-Pas-de-Calais et au Québec (*ibid.*; le *Harrap's unabridged dictionary*

(Stevenson 2007) glose ce lexème par “boule de poussière” en précisant qu’il s’agit d’un canadianisme). Là encore, le sens originel de ces deux types est celui de “chat”, attesté à travers frm. *minou* n. m. “petit chat” (terme enfantin, cité pour la première fois dans la huitième édition du *Dictionnaire de l’Académie*; FEW 6/2, 96b, MIN-), wallon *minou* “chat”, wallon (Neufchâteau) *minousse* “petit chat”, lorrain *minoûsse* (Cumières) et *minousse* (Moselle) “chat (terme enfantin)” (FEW 6/2, 97a, MIN-). Le picard (Artois) connaît également *minou* “fourrure; pl. duvet de laine, de coton qui se réfugie sous les meubles” et “petit chat” (FEW 6/2, 96b, MIN-) ainsi qu’une autre formation dérivée sur le nom du chat, picard (Saint-Pol) [minē] “légers poils provenant de l’usure des étoffes et qui s’accumulent sous les meubles” (FEW 6/2, 97b, MIN-). Dans les Deux-Sèvres, c’est *minot* m. “bourre, flocon de poussière, mouton” que l’on trouve (SEFCO).

Les types *nounousses* n. m. pl. et *nounous* [nunu] n. m. pl., qui tous deux connaissent une vitalité moyenne mais stable dans le français de Belgique (Francard *et alii* 2010), constituent assurément une aphérèse redoublée de *minousses* et de *minou*. Le premier type est également attesté au Québec (*ibid.*) et le second en picard (FEW 23, 53a, poussière).

Quant à *moumoutches* n. m. pl., c’est un belgicisme de vitalité moyenne et significativement décroissante employé principalement en Wallonie orientale (Francard *et alii* 2010). Ce type lexical a connu une évolution sémantique comparable à celle des autres: le français atteste le sens de “chat” à travers frm. *moumoute* m., terme enfantin signifiant “chat” (1845–1874), puis, avec le f., celui de “chatte” (depuis 1907; FEW 6/2, 180a, MIT-), attesté aussi sous la forme *moumouche*:

J’aurais tant voulu que, dans cette maison du Sud, le second séjour dure à tout jamais. Quand ils me parlaient, avec des mots, c’était pour me dire des « viens mon **moumouche** adoré », des « voici le plus beau chat du monde » ou des « plus doux que toi, il n’y a pas ». Je ne méritais pas tant. L’amoureux vrai, frileux, se contente de peu. (Yves Navarre, 1986. *Une vie de chat*. FRANTEXT)

En wallon, pour ce même type lexical, on relève également le sens de “peluche”:

Lès habits d’ sôye bwèrdés d’ôr’rève,  
 Lès bélès rôbes a dobe volant,  
 Lès mantês d’ v’loûr fôrês **d’moumoutche**  
 Et lès capuches a grands golés  
 Sôrtît d’ leûs-årmås toûr a toûr.

(Ponthier, Noël, 1932. « Dam’zèle Mayå (1212) », *Bulletin de la société de littérature wallonne* 64, 467-477, p. 470)

Il s'agit d'une réduplication de *moute*, dénomination dialectale de la chatte (Francard *et alii* 2010; FEW 6/2, 180a, MIT-).

Enfin, le type masculin *miton* apparaît dans une partie de l'ouest de la France. L'angevin l'emploie ainsi avec les sens “espèce de trèfle; duvet qui se dépose sur les meubles et qui provient de l'usure des habits” (FEW 6/2, 176a, MIT-), à rapprocher de frm. *miton* “chat (terme enfantin)” (1660, 1845–1874; FEW 6/2, 175b, MIT-), tout comme haut breton *miton* m. “chaton de poussière, mouton de poussière; chaton d'arbre; fleur de trèfle (sud de la Loire-Atlantique); pubis” (Auffray), bas manceau *miton* m. “flocon de poussière, de balayures, de tissu; chaton de saule; chat bien fourré” (Cercle Jules-Ferry), haut manceau *miton* m. “flocon de poussière, de balayures, de déchets de tissus; chaton du saule, du coudrier; tour de cou, col de fourrure; chat, chaton; capitules du trèfle des champs” (Bertin / Beucher / Leprince 2004).

Deux dérivés de la famille de *plume* ont également le sens de “mouton de poussière”. Le premier, *plumetions* n. m., est un belgicisme (Grevisse 1979, Francard *et alii* 2010), attesté uniquement au pluriel; sa vitalité est peu élevée et décroissante en Wallonie (*ibid.*). Il est à mettre en relation avec le liégeois *ploum'tion* “filament de linge; flocon de neige” (FEW 9, 86b, PLÜMA). Le second, le type lexical représenté par *plomion* et *plumion*, a été relevé en wallon, à Charleroi, avec les sens “petite plume; flocon de poussière” (FEW 9, 86b, PLÜMA), ainsi qu'à Mons, avec le sens de “petite plume; duvet; ordure qui se forme sous le lit” (Sigart 1866, 286).

### 2.1.2. Analyse

Parmi ces différents types lexicaux, *flocon* représente le plus neutre car il n'a jamais été limité au registre familier. Comme pour *flocon de neige* ou *flocons de céréales*, les traits sémantiques communs entre des flocons et les moutons de poussière sont la taille réduite et la légèreté qui fait qu'un souffle même léger les déplace. On peut également noter que le lexème *flocon* n'a pas de connotation négative.

Les deux dérivés de *plume*, *plumetions* et *plumion*, partagent également ces deux traits sémantiques de la légèreté («léger comme une plume») ainsi que la taille réduite (de la plume archétypale à laquelle vient s'ajouter le diminutif). Deux autres viennent s'y ajouter. Le premier est celui de la longueur: dans leur région d'attestation, ces deux lexèmes ont en effet également le sens de “filament”: liégeois *ploumion* “filament de linge”, wallon (Namur) *plumion* “filament de linge, brin détaché d'un tissu”, picard (La Louvière) *plomion* “filament d'étoffe”, liégeois *ploum'tion* “filament de linge” (FEW 9, 86b, PLÜMA). Les moutons de poussière présentent en effet souvent une forme

allongée et qui est exprimée dans la définition reprise par le FEW de *minons* à Neuchâtel (Suisse), “petit rouleau de poussière” (FEW 6/2, 96b, MIN-). Le second trait sémantique commun avec la plume est celui de la douceur: ceux-ci ont un aspect duveteux qui donne l'impression qu'ils doivent être doux au toucher.

Mais ce sont deux animaux, le chat et, dans une bien moindre mesure, le mouton, qui sont les plus représentés parmi les synonymes de *mouton de poussière* employés dans les parlers galloromans. Un des traits communs entre les moutons de poussière et *flocon* et les deux dérivés de *plume* se retrouve chez ces deux animaux: la douceur. La douceur, réelle ou supposée, est celle de leur pelage ou de leur laine; elle apparaît clairement, par exemple, dans mfr. *mynon* n. m. “poil doux, duvet” (FEW 6/2, 96b, MIN-). Un second trait peut être rapproché de l'un de ceux précédemment soulignés: cette légèreté des flocons, qui est aussi celle des moutons de poussière qu'un souffle d'air, même léger, fait se déplacer, et que l'on retrouve dans picard (Saint-Pol) [minō] sg. “légers poils provenant de l'usure des étoffes et qui s'accumulent sous les meubles”, Ardennes *minons* pl. “flocons légers de poussière sous les lits” (FEW 6/2, 96b, MIN-), doit être mise en relation avec la mobilité du chat et du mouton.

Mais d'autres traits communs encore semblent pouvoir être distingués même s'ils n'apparaissent pas aussi clairement dans les définitions de ces lexèmes. Ainsi, la couleur des moutons de poussière, le plus souvent gris, peut rappeler celle de certains moutons. On peut penser que cette similitude était également valable pour le chat, si fréquent dans ces désignations; on pourrait alors en conclure que le chat prototypique possède une fourrure de couleur grise.

Enfin, le chat et le mouton sont des animaux domestiques, utiles parce qu'ils chassent certains nuisibles ou fournissent de la laine, dont on ne redoute pas la présence dans ou à proximité de la maison et qui sont connus de façon positive grâce, par exemple, à la douceur de leur fourrure ou de leur laine. Cette connotation positive transparaît, dans la désignation des moutons de poussière, par l'emploi de termes du registre enfantin (*minou*, *minousse* en Moselle) ou dans le sens diminutif de ces lexèmes (“petit chat”); elle se retrouve également dans la formation diminutive des termes ayant le sens de “flocon de poussière” comme *plumetion* et *plumion*, issus de *plume*. La poussière ainsi désignée n'est donc pas inquiétante, comme elle pourrait l'être si elle était noire, grasse, gluante ou malodorante, mais familière et sans danger (douceur, couleur grisée). C'est sans doute pour cette raison que, à notre connaissance, le rat ne figure pas dans ce bestiaire: celui-ci est en effet

connoté bien trop négativement, malgré la longueur de sa queue, sa couleur (gris foncé il est vrai) et sa mobilité, pour correspondre aux traits des moutons de poussière tels qu'ils apparaissent à la confrontation des caractéristiques sémantiques de ces différents synonymes.

## 2.2. *Dans les langues romanes autres que galloromanes*

Plusieurs types de formations peuvent être observés dans ces langues. Le type *flocon de poussière* apparaît ainsi en italien avec *fiocco di polvere* (Arizzi 1999); *biocco di polvere* (Arizzi 1999) est familier selon Boch 2000; Ghiotti 1970 s.v. *chaton* ne cite que le pluriel *bioccoli di polvere*. *Bioccoli di lana*, littéralement “flocons de laine” (Salati 1966 s.v. *mouton*<sup>1</sup>), se rencontre également dans la lexicographie. L’espagnol connaît quant à lui la périphrase *pelotillas de polvo* (García-Pelayo y Gross / Testas 1999 s.v. *mouton*, Ros Mas 2007 s.v. *mouton*), composée avec *pelotilla* “petite balle” et *polvo* “poussière”. Ce syntagme ne figure cependant pas sous *pelotilla* dans García-Pelayo y Gross / Testas 1999. Les moutons de poussière peuvent également être désignés par comparaison avec de la peluche ou de la fourrure, mais aussi de la laine. Pour les deux premières, c'est le cas en espagnol avec *pelusa*, qui a aussi le sens de “duvet, peluche” (Vidal 1997, Ros Mas 2007), *borra* (depuis Cervantes, DCECH; Vidal 1997; Ros Mas 2007), qui a aussi le sens de “bourre”, et *tamo* (Amador 1970, Denis / Maraval 1971 s.v. *mouton*, Vidal 1997, García-Pelayo y Gross / Testas 1999), originellement “duvet, bourre”, et en italien, avec *peluria* “duvet” (GDLI, Ghiotti 1970). Mais c'est la laine qui connaît le plus grand nombre de formations, en italien, avec le simple *lana* (depuis 1863; aussi dans le dialecte milanais, 1840; DELI<sub>2</sub>; Ghiotti 1970; *Les dictionnaires Sansoni* 2006; Margueron / Folena 1999 s.v. *mouton*; ce sens n'est en revanche pas indiqué sous *lana*), le syntagme *bioccoli di lana*, littéralement “flocons de laine” (Salati 1966 s.v. *mouton*<sup>1</sup>), et plusieurs dérivés: *lanicchio* (depuis 1891, DELI<sub>2</sub>; romain *laniccia*, ibid.; GDLI; Salati 1966; Arizzi 1999; *Les dictionnaires Sansoni* 2006, s.v. *chaton*), formé avec un suffixe diminutif sur *lana* “laine” (est familier selon Boch 2000), *lanetta* (Arizzi 1999) et *lanugine* (Salati 1966 s.v. *mouton*<sup>1</sup>) dont le sens le plus répandu est celui de “duvet”. On rapprochera ces différentes formations sur *laine de mouton de poussière* lui-même, la première étant produite par cet animal et lui conférant l'impression qu'il est doux au toucher.

Le chat apparaît quant à lui en italien dans l'expression *gatto/gatti di polvere*, littéralement “chat/chats de poussière”. Celle-ci n'est pas recensée dans les dictionnaires (Ø GDLI, Rouède 1965, Salati 1966, Ghiotti 1970, *Les dictionnaires Sansoni* 2006), mais apparaît dans des écrits en ligne comme des

forums, parfois entre guillemets. Google livres fournit également plusieurs attestations de *gatti di polvere*, dans des textes datant majoritairement du XXI<sup>e</sup> siècle. Preuve à la fois de la vivacité de cette expression et de sa motivation sémantique : une vidéo publicitaire pour un robot aspirateur (Folletto VR100) met en scène un chat fait uniquement de poussière pourchassé par l'aspirateur dans toute la maison. Cette figure est très forte, parce qu'elle est en même temps métonymique et métaphorique : métaphorique, parce que la poussière rappelle un chat, mais également métonymique, parce que la présence d'un chat dans un logement a très souvent pour conséquence une abondance de poils s'agglomérant sous les meubles.

### 2.3. *Dans des langues non romanes*

L'image du chat se retrouve de nouveau dans l'anglais américain *dust kitten* (Pilard / Stevenson 2004 s.v. *dust*, Stevenson 2007<sup>2</sup> s.v. *dust*). L'allemand et le néerlandais lui préfèrent celle de la souris. Le premier connaît ainsi *Wollmaus* n. f., littéralement “souris de laine” (de *Wolle* n. f. “laine” et *Maus* n. f. “souris”), recensé dans Grappin 1999 et dans la version allemande de Wikipédia (<http://de.wikipedia.org/wiki/Wollmaus> consultation : 1<sup>er</sup> février 2013) ; ce composé est également employé, à côté de *Chinchilla* n. m. (2008. *Harrap's universal*) pour désigner le chinchilla (2008. *Harrap's universal*; Wikipedia), animal ressemblant en effet à une souris. Le néerlandais a quant à lui *stofmuizen*, littéralement “souris (au pl.) de poussière”, formé de *stof* “poussière” et *muis* “souris”, qui, s'il n'est pas d'un emploi extrêmement fréquent, est bien attesté : « Veel vrouwen durven de werkster niet te wijzen op **stofmuizen** onder de bank » (<http://archief.nrc.nl/index.php/2008/September/13/Overig/z18/Help,+ik+heb+een+hulp>). Il est en revanche absent de la lexicographie générale (Ø *Groot nederlands Larousse woordenboek* 1983, Gallas 1985, *Van Dale Groot woordenboek* 2005, *Prisma Handwoordenboek Nederlands* 2005, Bogaards 2007) ; peut-être faut-il y voir une certaine réticence, de la part des lexicographes, à faire entrer dans les dictionnaires des formations pouvant sembler peu sérieuses ou enfantines (référence à la souris).

Attesté depuis 1952, *dust bunny* (ou *dust bunnies*) est familier et employé principalement en anglo-américain (OED s.v. *dust*; Pilard / Stevenson 2004 s.v. *mouton*, *dust*; Stevenson 2007 s.v. *chaton*, *minou*, *dust*) ; là encore, l'expression renvoie à un animal familier, au pelage doux et d'une couleur tirant sur le gris (lapin de garenne) dans la représentation que l'on s'en fait le plus généralement. On ne pourra en revanche pas en dire autant de *Lurch* n. m., employé en Autriche avec le sens de “moutons de poussière” (<http://de.wikipedia.org/wiki/Staubmaus> consultation : 1<sup>er</sup> février 2013) mais dont le sens initial est

“batracien, amphibiens” (*Hachette Langenscheidt* 1997, Grappin 1999, Gottschalk / Bentot 2006).

Toutes les désignations ne font cependant pas référence à des animaux. Sans surprise, certaines formations périphrastiques sont formées sur un type *flocon de poussière*, comme allemand *Staubflocke*, composé de *Staub* n. m. “poussière” et de *Flocke* n. f. “flocon” (Mattutat 1989, *Hachette Langenscheidt* 1997, *Harrap’s universal* 2008; dans Grappin 1999, on ne le trouve pas dans la nomenclature, mais sous *Wollmaus*); il est recensé uniquement au pluriel et considéré comme familier par Gottschalk / Bentot 2006. En néerlandais, on trouve le syntagme *vloken stof*, composé des deux substantifs *vlok* “touffe; flocon” et *stof* “poussière” (Gallas 1983 [graphie *vlokken stof*], Bogaards 2007), mais également *stofvlok*, répertorié dans les dictionnaires les plus anciens (*Groot nederlands Larousse woordenboek* 1981 s.v. *chaton*, *Groot nederlands Larousse* 1983, Gallas 1985) mais absent des plus récents (*Prisma Handwoordenboek Nederlands* 2005, *Van Dale Groot woordenboek* 2005, Bogaards 2007).

Le néerlandais *pluis* a également le sens de “moutons de poussière” (*Groot nederlands Larousse woordenboek...* 1981 s.v. *chaton*, *Groot nederlands Larousse woordenboek* 1983 s.v. *pluis*<sup>1</sup>); son sens initial est “peluche, poil”. Dans certains dictionnaires, il n’apparaît d’ailleurs qu’avec ce sens de “peluche, poil” (Gallas 1985, *Prisma Handwoordenboek Nederlands* 2005 s.v. *pluis*<sup>2</sup>, *Van Dale Groot woordenboek* 2005 s.v. *pluis*<sup>1</sup>, Bogaards 2007 s.v. *pluis*<sup>1</sup> et *pluis*<sup>2</sup>). Le *Groot nederlands Larousse woordenboek* 1981, dictionnaire français-néerlandais, mentionne *pluisjes*, diminutif de *pluis*, sous *mouton* (de poussière). Cette formation n’est pas attestée dans les autres ouvrages consultés (*Ø Groot nederlands Larousse woordenboek* 1983, Gallas 1985, *Van Dale Groot woordenboek* 2005, Bogaards 2007) ou alors avec des sens différents (*Prisma Handwoordenboek Nederlands* 2005 s.v. *pluis*<sup>2</sup>). Enfin, *stofpluis*, littéralement “peluche de poussière” (*stof* “poussière” et *pluis* “peluche, poil”), ne connaît pas un usage très répandu, mais est tout de même attesté: « Waarschijnlijk was na het verwijderen van de ventilator, de luchtafvoer niet meer optimaal geweest in de kast, hetgeen de **stofpluis** tot gevolg had » (<http://mignonnie.web-log.nl/mignonnie/2005/11/index.html>). Comme *stofmuzen*, il est absent de la lexicographie générale (*Ø Groot nederlands Larousse woordenboek* 1983, Gallas 1985, *Van Dale Groot woordenboek* 2005, *Prisma Handwoordenboek Nederlands* 2005, Bogaards 2007).

Avec ce même sens, les dictionnaires d’anglais recensent aussi *fluff* (Pilard / Stevenson 2004 s.v. *mouton*, Corréard / Grundy 2007 s.v. *mouton*, Mcneillie 2007, Stevenson 2007 s.v. *mouton* et *fluff*), *ball of fluff* (Corréard / Grundy

2007 s.v. *chaton*, Mcneillie 2007 s.v. *chaton*, Stevenson 2007 s.v. *chaton*) ou, au pluriel, *balls of fluff* (2007 *Le Robert & Collins* s.v. *chaton*<sup>1</sup>, Durand / Love 2008 s.v. *chaton*<sup>1</sup>), littéralement *balle(s) de peluche*, et *bits of fluff* (Mcneillie 2007 s.v. *mouton*, Stevenson 2007 s.v. *mouton*), (*bits of*) *fluff* (2007 *Le Robert & Collins* s.v. *mouton*, Durand / Love 2008 s.v. *mouton*). D'autres sont formés avec *ball*, comme le déjà cité anglais *ball of fluff* (Corréard / Grundy 2007 s.v. *chaton*; Stevenson 2007 s.v. *chaton*) et l'anglo-américain *dustball* (Stevenson 2007 s.v. *chaton*) ou *dust ball* (Pilard / Stevenson 2004 s.v. *dust*, Stevenson 2007 s.v. *dust*).

On remarquera que, dans *Le Robert & Collins* 2007 comme dans de nombreux autres dictionnaires, et pas forcément les moins complets, ce ne sont pas les formations à partir de noms d'animaux qui sont recensées, mais des formations descriptives, neutres, du type *balls of fluff*, *bits of fluff*, voire aucune d'entre elles. Ce phénomène n'est pas lié à une limitation de la nomenclature imposée par la taille de l'ouvrage puisque l'OED ne recense pas *dust kitten* et ne voit apparaître *dust bunny* dans sa nomenclature qu'en 2006, alors que *dust bunny* et *dust kitten* apparaissent dans le *Harrap's shorter dictionnaire anglais-français/français-anglais* en un volume (Pilard / Stevenson 2004); il s'agit donc là de choix éditoriaux témoignant d'une sorte de censure de ces formations pouvant sembler enfantines, humoristiques ou trop domestiques. On peut également remarquer que les dictionnaires de langue les plus anciens (années 1960 et avant) n'intègrent pas toujours des sens comme celui de "mouton de poussière" alors que les plus récents le font bien davantage.

### 3. *Chaton* (d'arbre) et ses synonymes

Toutes les dénominations qui vont être présentées par la suite sont des créations des langues modernes, les dénominations latines ayant été abandonnées ou seulement reprises par emprunt de la langue scientifique. Les dénominations scientifiques feront donc l'objet d'un traitement rapide (3.1.), tandis que l'examen des dénominations de formation populaire, qui constituent le véritable objet de cet article, sera davantage poussé (3.2.).

#### 3.1. *Dénominations scientifiques*

Le lexique spécialisé de la botanique emploie trois types lexicaux: *iulus*, *amentum* et *nucamentum*.

Le premier se retrouve dans fr. *iule* m. "chaton de certaines fleurs" (*Dictionnaire de l'Académie* 9<sup>e</sup> édition, TLFi, PRob 2011; Ø PLi 2012), attesté depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle:

*Juliferres ou Plantes à chatons.* On appelle **Iule** ou Chaton, en Latin *Iulus*, la partie de ces Plantes qui est composée d'une quantité d'étamines seulement, ou d'éta-  
mines & de petites feuilles ou écailles attachées à un corps ou axe commun. (Guet-  
tard, M., 1747, *Observations sur les plantes. Tome premier*, Paris, Durand, p. V)

C'est un emprunt à latin botanique *iulus*, qui lui-même l'a emprunté à latin *iuli*, *-orum* n. m. pl., "chatons [du coudrier]", employé par Pline (ThLL, Gafiot 1964), et qui lui-même est un emprunt au grec *ἰούλος*, *-ou* n. m. "fleur à duvet ou fleur mâle dans les plantes à sexes distincts", employé par Théophraste dans son *Histoire des plantes* et qui, plus généralement, désigne "tout objet velu ou chevelu" (Bailly 1963). Il a également été emprunté par l'anglais sous la forme *iulus* (1668–1757, OED) mais aussi sous celle de *jul*, rare (1725, OED). Plusieurs dérivés peuvent être mentionnés: *julifères* apparaît ainsi sous la plume de Lamarck, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; c'est un emprunt à latin botanique *iuliferae*: «*Arbores ramosæ, fructu a flore remoto, seu Iuliferae*» (Ray, John, 1704. *Historiae plantarum. Tomus tertius*, Londres, p. 5). Les *Juliflores* ont constitué une classe de plantes portant des chatons; le mot apparaît durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1840. *Dictionnaire des sciences naturelles. Supplément. Tome 1*, Paris, Fitois, p. 257). L'anglais connaît quant à lui les adjectifs *juliferous* "qui porte des chatons" (1668–1769, OED) et *juli-form* "qui a la forme d'un chaton" (1882, OED s.v. *juliferous*).

Latin botanique *amentum* n. n. (Stearn 1996, 367) "chaton" «apparaît aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> s. dans les premières traductions latines des naturalistes grecs: 'Cachrys dicta, quam nonnulli Amentum appellant' trad. de Dioscoride par Ruellius, 'Quid amentum et iulus avellanae' trad. de Théophraste par Gaza, 'Amentum: ή κάχρυς' ibid.» (FEW 24, 432a, AMENTUM). Avec le sens de "vrille", ce terme est attesté depuis le latin médiéval (*ca* 825; LEI 2, 761, ĀMENTUM). En latin classique, *amentum* n. n. a le sens de "courroie, lanière adaptée aux javelots" (ThLL). Il a été emprunté par le vocabulaire spécialisé de la botanique en fr. (*amentum*, Brice 2011, 25), en espagnol, avec *amento* n. m. (Amador 1970; Denis / Maraval 1971 s.v. *chaton*; Vidal 1997; García-Pelayo y Gross / Testas 1999; DEA; Ros Mas 2007), et en italien, avec *amento* n. m. (DELI<sub>2</sub>; GDLI; Rouède 1965; Salati 1966; Ghiotti 1970; Arizzi 1999; Margueron / Folena 1999 s.v. *chaton*, aucune entrée *amento* n'apparaît cependant dans la nomenclature; *Les dictionnaires Sansoni* 2006 s.v. *chaton*) qui apparaît avant 1597 (LEI 2, 761, ĀMENTUM). Le catalan emploie *ament* (DECat), l'anglais *amentum*, attesté depuis 1770 (OED), et *ament*, depuis 1791 (OED); ils n'apparaissent que dans les dictionnaires à la nomenclature la plus large (Mcneillie 2007 s.v. *chaton* et Stevenson 2007<sup>2</sup> s.v. *chaton* citent ainsi ces deux lexèmes mais ne leur consacrent toutefois pas d'articles dans la partie anglais-français).

Plusieurs dérivés formés en latin botanique sur *amentum* ont eux aussi fait l'objet d'emprunts; telle est l'origine de fr. *amentifère* adj. “qui porte des chatons” (depuis 1863; FEW 24, 432a, AMENTUM; TLFi; Boullard 1988, 24; Jouy 2010, 17; Brice 2011, 25; PRob 2011), *amentales* f. pl. (FEW 24, 432a, AMENTUM) et *amentacées* f. pl. (ibid.), employés notamment pour désigner un ensemble de plantes, *amentiforme* adj. “en forme de chaton” (FEW 24, 432a, AMENTUM), *amentiflore* adj. “dont la floraison est en chaton” (Jouy 2010, 17). L'italien botanique connaît (*piante*) *amentacee* adj. “qui présente des inflorescences en épî” (1793, 1879; LEI 2, 761, ĀMENTUM, traduit par nos soins), n. f. pl. “famille de plantes dont les fleurs sont disposées en chaton” (1829–1879; ibid.), *amentifero* adj. “qui porte des chatons (à propos d'une plante; lexique de la botanique)” (1950, ibid.), *amentiforme* adj. “en forme de chaton (lexique de la botanique)” (1950, ibid.), *amentato* adj. “se dit d'un végétal avec des chatons (lexique de la botanique)” (1983, ibid.). Le catalan emploie *amentaci* (DECat), tandis que portugais *amentilho* (DELP; Peixoto da Fonseca 1957; Da Costa Carvalho s. d.; Rousé / Cardoso s. d.; Roquete s. d.) est un emprunt au castillan *amentillo* qui aurait été introduit dans la langue par Brotero (1744–1828; DELP). Le portugais connaît également *amentifero* adj. qui serait un emprunt au français (ibid.) et *amentiforme* adj. (ibid.). Peuvent également être relevés, en anglais, *amentaceous* adj. “de la nature d'un chaton; qui porte des chatons” (depuis 1737, OED, traduit par nos soins), *amental* adj. (et n.) “qui porte des chatons” (depuis 1847, OED), *amentiferous* adj., de même sens (depuis 1854, OED), et *amentiform* adj. “qui a la forme d'un chaton” (depuis 1869, OED).

Le troisième type lexical est latin botanique *nucamentum*. Ce lexème apparaît en latin chez Pline, au pluriel, avec le sens de “fruits de certains arbres, qui ont la forme d'une noix, ex. les pommes de pin” (Gaffiot 1964). Au XVI<sup>e</sup> siècle, toujours en latin, il est employé avec le sens de “chaton”: «*La fleur des noyers, couldres, & arbres semblables, Nucamentum*» (Estienne, Robert, 1549. *Dictionnaire françois latin*, Paris, p. 173, s.v. *fleur*). Dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce terme tombe en désuétude: «**Nucamentum**. Synonyme inusité d'*amentum* ou *iulus*, chaton. A été employé pour désigner des fruits secs monospermes [...]» (Germain de Saint-Pierre, Ernest, 1870. *Nouveau dictionnaire de botanique*, Paris, p. 955). Il apparaît toutefois encore ponctuellement dans certains dictionnaires contemporains spécialisés (“Synonyme désuet de chaton”; Jouy 2010, 192). L'anglais connaît *nucament*, d'un emploi rare (1633–1813, OED).

### 3.2. *Dénominations de formation populaire*

#### 3.2.1. *Dans les langues galloromanes*

Plusieurs types lexicaux employés pour désigner les moutons de poussière sont également usités pour les chatons d'arbre. Le premier d'entre eux, le plus évident, est mfr. frm. *chaton* “épi de fleur du saule, du noyer, du coudrier, etc.” (depuis 1530, FEW 2, 518b, CATTUS). Ce même type lexical est attesté dans plusieurs parlers galloromans : normand, gallo, percheton, poitevin (avec parfois une forme féminine), francoprovençal, provençal, languedocien, rouergat, parler des Cévennes, bas-limousin (FEW 2, 519a, CATTUS; ALN carte 450; ALL carte 480, point 16; ALLOr carte 272; ALO carte 337), parler du Centre (ALCe carte 134), lorrain, auvergnat, franc-comtois (Rolland 1914, 28; ALFC carte 474; ALAL carte 288), bourguignon (ALB carte 647), wallon et gaumais (ALW p. 390). On le retrouve également en gascon (*gatou*; Rolland 1914, 29; ALG carte 156). Le type ‘petit chaton’ apparaît en poitevin (ALO carte 337, points 66 et 65). Plusieurs dérivés sont également recensés, comme, dans le parler de la région de Castres, *catounèl* “chaton”, en poitevin, *chatouner* (FEW 2, 519a, CATTUS), et en languedocien [katuna] (ALLOr carte 272) “produire des chatons (noisetier, etc.)”, ou encore, dans la Vienne, *chatonon* n. m. “fleur mâle du saule, du noyer, du noisetier, etc.” (Rolland 1914, 28), en normand, le type [katone] (ALN carte 450, points 63, 76 et 72), ou, en franc-comtois, [ʃetno] (ALFC carte 474, points 42, 48, 49 et 57), [tʃetne:] (ibid., point 18) et [ʃatnej] (ibid., point 39). C'est probablement un des types les plus largement diffusés, employé dans le vocabulaire général comme dans le lexique spécialisé de la botanique (Boullard 1988, 91; Jouy 2010, 61; Brice 2011, 66).

Le simple *chat* est également employé avec ce sens depuis 1694 (FEW 2, 519a, CATTUS); il est aussi attesté ponctuellement à travers son équivalent féminin en wallon (ALW p. 390) et en limousin (ALAL carte 288, point 27: Combresol, Corrèze), avec le masculin pluriel, en franc-comtois avec [ʃe] (ALFC carte 474, point 4), en bourguignon (ALB carte 647, point 111), en normand (ALN carte 450, point 1: Guernesey), en poitevin (ALO carte 337, point 19), en limousin (ALAL carte 288, point 40: Lagraulière, Corrèze), mais aussi dans le Gard (ALLOr carte 272, point 30.06) et, dans le français de Bretagne, avec le syntagme *petit chat* “fleur de saule” (Esnault 1925, 95), également relevé ponctuellement en Normandie (ALN carte 450, point 41: Saint-Fraimbault, Orne), en Vendée, en Gironde, dans l'Indre-et-Loire et dans la Vienne (ALO carte 337). Le caractère récent de ce sens du type *chat*, sa diffusion moindre et le nombre limité de ses dérivés incitent à y voir une

dérivation synonymique de *chaton*. C'est peut-être également de *chaton* plutôt que de *chat* que doivent être rapprochés [tsatet] (Valais; FEW 2, 519a, CATTUS) et *cat'lé* n. m. (Boulogne-sur-Mer; Rolland 1914, 28), signifiant "chaton de saule, de noisetier, etc.", qui pourraient eux aussi avoir été formés sur le type *chaton*, par greffe suffixale. En franc-comtois, sur le type lexical *chat* ont été formés, par réduplication, le type [tsatsa] (ALFC carte 474, points 11 et 16) et [tʃetʃeminɔ̃] (ibid., point 12), ce dernier formé avec le type lexical *minon* (cf. *infra*).

Le type masculin *minon* connaît quant à lui une large diffusion :

Le type est attesté dans un très grand nombre de parlers galloromans, en part. dans l'Est d'oïl et le francoprovençal: il a été relevé dans l'Est wallon, le Nord, la Picardie, la Normandie, le Centre, la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine, la Franche-Comté, la Haute-Savoie, la Savoie, l'Ain, le Rhône, la Loire, l'Isère, les Hautes-Alpes, le Gard, la Haute-Garonne, le Lot, la Lozère, l'Ardèche, la Haute-Loire, la Haute-Vienne, la Corrèze, la Dordogne et la Charente (v. FEW). En fr. rég. de France, il subsiste en Normandie (spor.), en Champagne, en Lorraine, en Bourgogne, en Franche-Comté et dans le Beaujolais [...]. (Thibault / Knecht 2004, 520)

Ce substantif est de nos jours considéré comme régional ou vieilli par le TLFi. Il apparaît toutefois dans le *Grand dictionnaire Erasme français-néerlandais* (Gallas 1983) qui lui consacre une entrée; son pendant, le *Grand dictionnaire Erasme néerlandais-français* (Gallas 1985) le propose quant à lui comme équivalent pour les mots néerlandais *katje* et *wilgekatje* "minon de saule". *Minon* est employé au pluriel avec ce sens en mfr. (1596–1660; FEW 6/2, 96b, MIN-); il apparaît pour la première fois dans l'édition de 1596 du *Dictionnaire françois-alemand et alemand-français* de Levinus Hulsius. Le syntagme *petit minon* a parfois également le même sens: *p'tè minon* à Polignac (Jura) et *p'ti mignon* à Guernesey (Rolland 1914, 28-29).

À l'origine, en mfr. et frm., *minon* a le sens de "chat" (FEW 6/2, 96a, MIN-) avant de prendre celui de "petit chat (terme enfantin)" (depuis 1611, ibid.). Ces deux sens se retrouvent dans de nombreux dialectes galloromans (ibid.). Du type *minon* "chaton de noisetier, etc." sont issus deux types lexicaux de même sens à l'extension géographique limitée: [miñ], par formation régressive, et, par redoublement, [mimin], relevés tous deux très ponctuellement en wallon (ALW p. 391) ainsi qu'en Normandie pour le second (ALN carte 450: Eure). Les formes auvergnates [minune] et [minuna] "chaton (du noisetier)" (points 801 et 804 de l'ALF, carte B 1498; ALAL carte 288) ont elles aussi été formées sur le type lexical *minon*, par dérivation. Comme elles, le type [ninon], relevé dans une région incluant le Loir-et-Cher, l'Indre, le Cher et l'Allier (ALCe carte 134), en est très probablement issu.

La référence au chat est aussi présente en picard de Belgique (ALW p. 390), wallon, lorrain, poitevin, saintongeais, limousin, lyonnais, nord-occitan et languedocien *minou* n. m. “chaton de noisetier, etc.” (FEW 6/2, 97a, MIN-; ALW p. 390; ALLO carte 125; ALO carte 337; ALL carte 480; ALAL carte 288; ALLOr carte 272, point 30.05), aussi relevé ponctuellement dans le Cher (ALCe carte 134, point 41), wallon, gaumais et lorrain *minousse* (FEW 6/2, 97a, MIN-; ALW p. 390; ALLO carte 125), wallon et gaumais *minouche* (FEW 6/2, 97a, MIN-, ALW p. 390), picard *minoutche* (ALW p. 390), dans les parlers de la Charente et de l’Ardèche avec la forme [minū] (FEW 6/2, 97a, MIN-) et en Franche-Comté avec *minouz* (Rolland 1914, 28). Lorrain (Fraize) *manousse* n. f. “chaton du saule” (FEW 21, 68a, fleur du saule) est probablement une variante du type lexical représenté par wallon, gaumais et lorrain *minousse*. Ces différentes formes et localisations doivent être rapprochées du type représenté par frm. *minou* “petit chat (terme enfantin)”, également présent, entre autres, en wallon (FEW 6/2, 96b, MIN-). Cette langue a également *minousse* “petit chat” (Neufchâteau; *ibid.*) et *minouche* “chat (terme enfantin)” (Namur; FEW 6/2, 97a, MIN-). Avec le sens de “chaton de noisetier, etc.”, fr. *minou* se rencontre également dans des dictionnaires bilangues; l’article que lui consacre le *Harrap’s unabridged dictionary* (Stevenson 2007) le glose ainsi par “bourgeon de saule” en précisant qu’il s’agit d’un canadianisme. Ce type est en effet très fréquemment relevé, à côté de *chat* et *chaton*, au Québec et en Acadie, par Dulong / Bergeron 1980, 1609 (*minou*, *minou de saule*, *minou de chaton*, *petit minou*, *petit minou de saule*, et aussi par dérivation régressive, point 114, avec *petits mines*) et Massignon 263 (*minou*, *petit minou*).

En Wallonie, sur *minou* a été formé, par réduplication après aphérèse, le type ‘nounou’, *nunu*, employé dans les parlers picard et wallon (Rolland 1914, 29; ALW, p. 391; Haust 1948, 91), et en Wallonie et Lorraine le type ‘nounousse’, formé de la même façon sur *minousse* et employé dans les parlers picard, wallon, gaumais et lorrain (nord de la zone; ALW p. 391; ALLO carte 125). Le wallon connaît également un type ‘nénê’, attesté dans la région de Liège (Haust 1948, 91), de même sens mais de formation obscure selon l’ALW. Il pourrait s’agir d’une formation de même nature sur *minet* (cf. *infra*).

Sur *minou* et *minon* ont été formés, en wallon également, les types *minoucacute*, *minou-cascas* et *menon-tchètchèt*, dont le second terme est «le redoublement affectif de ‘chat’ [...]’, de <sup>+</sup>*cate* (< néerl. KAT, FEW 16, 302a), de <sup>+</sup>*cas*’ (à interpréter sans doute comme représentant ‘cats’ < all. KATZE, FEW 16, 302a)» (ALW p. 391). Trois points de la carte 918 de l’ALF attestent quant à eux de l’existence d’un type lexical masculin ‘mimi’ de même sens en manceau, en angevin et en poitevin (aussi ALO carte 337); Rolland 1914, 29 le loca-

lise également dans la région d'Orléans, l'ALCB et l'ALFC en Champagne (Haute-Marne et Aube; ALCB carte 640; Haute-Marne, ALFC carte 474, point 72), l'ALB en Bourgogne (Yonne et Côte-d'Or; carte 647, points 10, 20, 46), l'ALN en Normandie (carte 450, points 29, 41 et 42), l'ALIFO et l'ALCe dans la région Centre (cartes 318 et 134), l'ALO en Saintonge (carte 337). Le point 630 de l'ALG l'atteste aussi dans la Gironde (carte 156). Il a été formé, par redoublement et apocope, sur un des nombreux types lexicaux désignant le chat et commençant par *mi-*. [mime], relevé dans la Charente (ALO carte 337, point 100), doit très certainement en être rapproché. Enfin, *minonèt* n. f. (Bruyères-sur-Fère, Aisne; Rolland 1914, 29) est un dérivé formé sur *minon* avec le suffixe diminutif *-ette* (Nyrop 1936, 117), et *minette* n. f. un dérivé formé par greffe suffixale avec le même suffixe sur *minon* ou *minou* ou une féminisation de *minet* (cf. *infra*); il est attesté en Seine-et-Marne et en Saône-et-Loire (Rolland 1914, 29).

Le chat se retrouve encore dans de nombreuses autres désignations du chaton d'arbre. Le wallon (région de Liège notamment) emploie également avec ce même sens *moumouche*, *moumoutche* (Haust 1948, 91; ALW p. 391), dont on a vu *supra* qu'il est lui aussi lié au chat. En wallon (région de Thuin) est également attesté *mouche* (ALW p. 391), de même sens et formé par aphérèse sur le précédent. Le type [mumut] apparaît aussi dans le nord-est de la Normandie (ALN carte 450, point 100: Berneval-le-Grand, Seine-Maritime); ce sens est absent du FEW (6/2, 180a).

*Minet* est employé avec le sens “chaton du noisetier, etc.” en normand et dans les dialectes du Centre, de Provence, des Bouches-du-Rhône, des Cévennes, de la Creuse (FEW 6/2, 97a, MIN-; ALCe carte 134), de Franche-Comté, de Vendée (Rolland 1914, 29), du Rhône (ALL carte 480, point 11) et de Normandie (ALN carte 450) ainsi qu'en Seine-et-Marne (ALCB carte 640) et dans le sud des Yvelines (ALIFO carte 318, point 14). Le sens général de “petit chat” apparaît en français en 1718; avec celui de “chat”, il est présent dans de nombreux dialectes (FEW 6/2, 97a, MIN-). *Nènèt* n. f., “chaton du noisetier, etc.”, attesté dans le Maine-et-Loire (Rolland 1914, 29), en est certainement issu, tout comme [mineta] n. f. (Saint-Laurent, Creuse; ALAL carte 288, point 33).

*Minaud*, n. m. dérivé formé avec le suffixe *-aud* (Nyrop 1936, 176-177), est employé avec le sens botanique dans les dialectes du Centre de la France, du Berry et du Lyonnais ainsi qu'en bourguignon et en francoprovençal (FEW 6/2, 97b, MIN-; ALCe carte 134); sur ce lexème a été formé un dérivé, de même sens, qui apparaît dans une zone incluant l'Auvergne (Lastic [mináudo] f.; FEW 6/2, 97b, MIN-; ALCe carte 134, point 65, La Petite-Marche, Allier:

[minôda]; ALL carte 480, points 23, 35 et 36) et le Limousin (Creuse [minôda], Chavanat *minâoudo*, Haute-Vienne [minôda], [minâuda], Corrèze [minôda], [minodú] m., etc.; FEW 6/2, 97b, MIN-; ALAL carte 288). Le sens premier du simple, celui de “chat” est attesté en français vers 1550 (FEW 6/2, 97b, MIN-); il est également attesté dans plusieurs dialectes: angevin *minôt*, Centre et Sologne *minaud* “petit chat”, Toulouse *minaut*, *-audio* “chat, chatte”, Agen *minau* “matou”, *minaou* (*ibid.*).

Parmi les autres formations issues de cette même base MIN- peuvent être cités, en Haute-Vienne, [minatu] et [do mina] (ALAL, carte 288, points 55 et 63), tous deux employés pour désigner les chatons du saule. [kaminẽ], quant à lui, (ALN carte 450, point 112: Saint-Riquier-ès-Plains, Seine-Maritime), qui est bien distinct du féminin [kmi'nei], le représentant de fr. *cheminée* (cf. ALN 969), est probablement un composé de [ka] “chat” et de [minẽ] m. “petit chat, minet” (avec nasalisation progressive).

Le type lexical *miton* n. m. a, en français comme dans plusieurs dialectes, le sens de “chat”: frm. *miton* “chat (terme enfantin)” (1660–1874; FEW 6/2, 175b, MIT-), normand *miton* “jeune chat”, bourguignon (Saône-et-Loire) “chat”, gallo *miston* “chat”, neuchâtelois “chat (terme de caresse)” (FEW 6/2, 175b et 176a, MIT-). Dans certaines régions de France, il a également le sens de “chatons (d’arbre)”: normand *mitons* “chatons du coudrier”, gallo (Loire-Atlantique), bas-manceau, haut-manceau, angevin “chaton de noisetier, de châtaignier, de saule”, percheron et poitevin *id.* (FEW 6/2, 176a, MIT-; ALN carte 450, points 56 et 67; ALO carte 337, point 1), saintongeais (ALO carte 337, points 73 et 112), mais aussi en Île-de-France et dans l’Orléanais (ALIFO carte 318). La carte 918 de l’ALF nous apprend quant à elle que le type lexical *mite* n. f. “chatte; nom de caresse de la chatte”, attesté en français comme en gallo (FEW 6/2, 175b, MIT-), de même origine, a également le sens “chatons du noisetier” en gallo, dans la commune de Sucé (Loire-Atlantique; point 446), dans l’Orne et dans le Loir-et-Cher (ALIFO carte 318, points 33 et 58), tandis que la carte 450 de l’ALN relève le type [mitẽn] à Ourville-en-Caux (Seine-Martime; point 111), la carte 318 de l’ALIFO un type masculin [mito] (points 17, 37, 39, 48 et 50), et la carte 288 de l’ALAL un type féminin [mitu] à Saint-Martin-la-Méanne (Corrèze; point 30) qui doivent certainement en être rapprochés. [mimit], attesté en Charente-Maritime (ALO carte 337, points 69, 70 et 107), est quant à lui issu de *mite* par réduplication.

De la même façon, à Albertville (savoyard), on relève *mire* n. m. “gros chat, matou” (FEW 6/2, 179a, MIT-) et *mirë* pl. “chatons du saule”, *miret* m. “fleur du châtaignier” (*ibid.*); dans l’Ain, [mərɔ̃] n. m. a le sens de “petit chat” et [mrɔ̃] “chaton du noisetier” (FEW 6/2, 179b, MIT-), attesté également sous

les formes [mərɔ̃] (Ruffieu, Ain), [mirɔ̃] (Isère; FEW 6/2, 179b, MIT-; ALL carte 480, points 52, 63 et 65), [merɔ̃] (Loire; ALL carte 480, point 66), ainsi que [miru], dans la Drôme (FEW 6/2, 179b, MIT-) et dans une zone à cheval sur l’Ardèche, la Haute-Loire et la Loire (ALL carte 480, points 70, 75, 72 et 69). Dans le Dauphiné, *mira* n. f. a le même sens (Rolland 1914, 29). Sur la même base ont été formés dauphinois *mironton* n. m. “chaton du noyer” (Grenoble) et savoyard [merɔ̃ne] n. m. “chaton du noisetier” (FEW 6/2, 179b, MIT-). Enfin, angevin *mouton* n. m. “chaton de saule” (FEW 6/2, 180a, MIT-) peut être rapproché d’angevin *moute* n. f. “chatte” (ibid.) ou de *mouton* (cf. *infra*).

Le picard et le wallon connaissent également un type lexical *marou* n. m. “matou” (FEW 6/1, 359a, MARM-); le sens “chaton de noisetier” de ce lexème est quant à lui attesté en picard (Wallonie; ALW p. 391). Dans ces deux mêmes langues existent aussi des formations syntagmatiques avec les types *queue de chat* (picard et wallon), *bite de chat* (picard) et *chat-queue* (picard; ALW p. 391). Le type *catkins*, relevé dans les îles anglo-normandes sous la forme [katkens] à Guernesey et [katkins] à Sercq (ALN carte 450, points 1 et 2), doit lui aussi être rapproché des différentes désignations du chat. C’est un emprunt à anglais *catkin* (cf. *infra*).

Enfin, un type *miaou* apparaît également pour désigner le chaton de saule, en poitevin (Triaize, Vendée), sous la forme [mjau] (ALO carte 337, point 62). Il doit être rapproché de frm. *miaou* “onomatopée pour le cri du chat, miausement” (1619; dep. 1867) et frm. *miaou* n. m. “chat” (terme familier, dep. 1867; FEW 6/2, 66a, MIAU-).

Les autres animaux sont bien moins représentés. Le rat apparaît en picard de Belgique, en wallon et en normand dans le type *queue de rat(e)* (ALW p. 391; ALN carte 450, point 35: Cricqueville-en-Bessin, Calvados), très peu fréquent. Une formation similaire, dans laquelle *rat* n’est utilisé là encore que comme second élément de lexie, peut être relevée en provençal ([kwa de ra] “chaton (du noisetier)”, point 864 de l’ALF, carte B 1498). La souris n’apparaît quant à elle que de façon marginale, avec le type *souricette* relevé une fois en wallon (ALW p. 391).

Les désignations rappelant les ovins sont un peu plus nombreuses. En wallon est ainsi attesté *cowe di mouton* (ALW p. 391), littéralement “queue de mouton”, attestation dans laquelle cet animal n’apparaît lui aussi que comme second élément de lexie. Le type lexical *mouton* est également employé seul avec le sens de “chaton de saule, de noyer, de noisetier, etc.” dans l’Orne, l’Eure, la Seine-Maritime, la Mayenne, l’Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret, la Haute-Saône, l’Isère (Rolland 1914, 27; ALIFO carte 318, point 19), la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, l’Indre-et-Loire, la Charente (ALO

carte 337, points 15, 2, 5 et 87) et la Manche (ALN carte 450, point 28: Refuveille), mais également dans un point québécois (Dulong / Bergeron 1980, point 1609). Le type 'petit mouton' apparaît ponctuellement dans la Loire-Atlantique et la Gironde (ALO carte 337, points 16 et 124; ALG carte 156, point 630). Un dérivé, [mutony], est recensé en Normandie (ALN carte 450, point 95: Hodeng-Hodenger). Il est à signaler que Wartburg n'a pas classé de telles données s.v. \*MULTO (6/3, 205-208), mais sous MIT-: angevin *mouton* m. "chaton de saule" est ainsi considéré comme un dérivé de normand *moute* f. "chatte", etc. (FEW 6/2, 180a). La répartition des attestations de *mouton* venant d'être citées est un argument en faveur de l'autre solution.

Le type lexical représenté par fr. *brebis* n. f. "femelle de *Ovis aries*" (depuis début XII<sup>e</sup> s.; TLFi; FEW 14, 337a, VERVĒX) a également ponctuellement, en wallon, en picard (ALF p. 391) ainsi que dans la Mayenne (Rolland 1914, 27) et en Normandie (ALN carte 450, points 40 et 55: Rouellé et Hesloup, Orne), le sens de "fleur du noisetier, etc.". Diminutif du précédent, le type *brebiette* a initialement le sens de "petite *brebis*" (depuis le XV<sup>e</sup> s.; FEW 14, 337b, VERVĒX); en champenois, en picard et en manceau il a également celui de "fleur du noisetier" (ibid.; Rolland 1914, 27; ALCB carte 640), tout comme le dérivé de formation comparable *berbizette*, employé en picard de Belgique et en wallon avec différentes variantes (ALF p. 391), à comparer avec mfr. *brebisette* "petite *brebis*", wallon (Liège) *bèrbizète* (FEW 14, 337b, VERVĒX; Haust 1948, 91). Parmi les autres diminutifs de même type figurent les types *berbizot* n. m. (picard de Belgique et wallon; FEW 14, 337b, VERVĒX; ALW p. 391), *bèrbijote* n. f. (wallon et picard; ALW p. 391; Rolland 1914, 27) et [berbijat] (ALFC carte 474, point 28), *berbizon* (wallon; ALW p. 391) et *berbinotte* (champenois; Rolland 1914, 27; ALCB carte 640: sud de l'Aube); les types féminins *barberotte* (Seine-et-Marne, ALCB carte 640) et *barbette* (sud de la Seine-et-Marne, ibid.) ont quant à eux subi l'influence de *barbe*, tandis que champenois (Ardennes) [bijòt] n. f. (ALCB carte 640) a probablement été formé par aphérèse sur le type *brebisette*. À l'exception de *berbizette*, ces différents types connaissent une diffusion limitée.

*Bedot* n. m. "mouton (terme enfantin)" est un lexème du picard (Mons; FEW 1, 312a, BED-; Rolland 1914, 27); dans ce dialecte comme en wallon, il est employé également avec le sens de "chaton de coudrier" (ALF carte 918; ALW p. 391). Picard *bèbèdot* et wallon *bèdéye* (ibid.), de même sens, en sont issus par redoublement et greffe suffixale. Normand *bèbè* et picard *bi domé*, *bèdomè* (Rolland 1914, 27; ALN carte 450, points 93, 98, 99, 101 et 102) doivent eux aussi en être rapprochés.

Quant au type synonyme représenté par picard *mèmè*, *mêmê* (ALW p. 391; FEW 6/1, 566a, ME-), angevin *mémais*, *memê* et picard [měmě:k] (FEW 6/1, 566b, ME-), il doit être rapproché de picard *mèmè* n. m. “brebis, mouton (terme enfantin)”, angevin *memê* (FEW 6/1, 566a, ME-). De même racine, languedocien *meco* n. f. signifie “chèvre” (FEW 6, 566b, ME-); la carte 272 de l’ALLOr atteste également, pour deux points de l’Aude (11.30 et 11.31), le sens de “chaton d’arbre”, tout comme la carte 156 de l’ALG qui permet d’étendre sa zone de diffusion à la Dordogne, au Lot-et-Garonne, à la Haute-Garonne et à l’Ariège. De ces différentes formations liées au mouton ou à la chèvre doit aussi être rapproché le type *berger*, relevé une fois en wallon (ALW p. 391), «peut-être par association automatique entre les notions de mouton et de berger» (ALW p. 392).

L’occitan connaît également un type lexical *chenille* “chaton du noisetier” avec des formes comme [ʃnɪl] et [kaniʃə] (Gironde), [kaniʃos] pl. (Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne; FEW 3/1, 189a, CANÍCULA; ALG carte 156), [tsaniʃa] (ALAL carte 288, point 71: Saint-Vincent-Connezac, Dordogne); le même type se rencontre également en languedocien (ALLOr carte 272, points 11.10 et 11.17) et en franc-comtois ([ʃneʃ], ALFC carte 474, point 63); la carte 337 de l’ALO l’atteste aussi ponctuellement en Vendée (points 17 et 21), dans les Deux-Sèvres (29), dans la Vienne (35), la Charente (96, 114, 115) et la Charente-Maritime (110). Il est également connu au Québec: *chenilles*, *chenilles de saule* (Dulong / Bergeron 1980, carte 1609). Dans la région parisienne, on emploie un type *chenillon* n. m., relevé sous la forme *ch’niyon* (Rolland 1914, 29), dérivé de *chenille*.

Le type lexical *lapin* a également pris ponctuellement le sens de “chaton du noisetier”, en français au XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que dans l’Aisne (Rolland 1914, 29; ALCB carte 640), la Marne (ALCB carte 640) et l’Oise (ALIFO carte 318, points 0 [pti lapẽ] et 1 [lapẽ]). Languedocien *cadel* n. m. “chaton, fleur du saule”, *kadel* “chaton de noisetier” (Alzon, Lasalle) et *cadelá* vb. “pousser des chatons” (FEW 2, 497b, CATELLUS; ALLOr carte 272, points 30.03 et 07.05 pour le substantif, 07.05 et 12.33 pour le verbe) sont quant à eux à rapprocher d’anc. occitan *cadel*, languedocien *kadel* “petit d’un chien” (FEW 2, 496b, CATELLUS).

Enfin, en Bourgogne est attesté ponctuellement un type *loulou* ([lulu]; ALFC carte 474, point 85, Sacquenay en Côte-d’Or), sans doute à rapprocher du substantif *loup* (FEW 5, 457a, LUPUS).

Dans une partie de la Lorraine romane, plus précisément dans le pays de Haye et dans les vallées vosgiennes d’Alsace (Lanher / Litaize 2002, 111; ALLo carte 125), on emploie le lexème féminin *pampille* avec le sens de

“chaton”, mais également avec ceux de “décoration faite de branchages” et de “rameaux (de la fête du même nom)” (Lanher / Litaize 2002, 111). Le premier sens étant très différent des deux autres, on pourrait penser qu'il y a là deux types lexicaux : la deuxième et la troisième définition pourraient être rapprochées du type lexical représenté par le lorrain (Fraize, Vosges) *pampî* “buis” (FEW 7, 515b, PALMA), de la même famille que le lorrain (Fraize, Vosges) *dimouèje de paumes* “dimanche avant Pâques” (FEW 7, 515a, PALMA), tandis que la première, celle de “chaton”, serait issue de frm. *pampille* “petit motif de passementerie comprenant un macaron d'où s'échappent de petites cordelettes (dans la toilette espagnole)” (avant 1872; TLFi; FEW 7, 531b, \*PAMP-). La forme tombante des chatons d'arbre peut en effet rappeler celle des pampilles. Les traditions locales permettent en réalité d'établir la communauté d'origine de ces trois sens, les chatons étant liés à l'usage qui est fait des branches de saule lors des Rameaux : « 'Les branches de marsault, garnies de leurs chatons et bénites le jour des Rameaux, préservent la maison du tonnerre. Chaque fois qu'il tonne, on en jette un brin dans le feu.' Vosges » (Rolland 1914, 31).

La fête de Pâques est elle aussi liée aux chatons. À partir de *Pâques* a en effet été formé le type lexical ‘pâquette’, attesté en champenois sous plusieurs formes, dont *paquette* n. f. “chaton odorant du saule marsault” et *pâqueutte*, et en lorrain *pâquette* (FEW 7, 703a, PASCHA; ALCB carte 640); le saule marsault fleurit en effet à l'époque de Pâques (pour une formation comparable pour une autre plante fleurissant à la même époque, cf. *pâquerette*). Ce dérivé a été formé avec les équivalents locaux du suffixe diminutif français *-ette* (< -ITTA, Nyrop 1936, 117). Le nom de la Pentecôte aurait également donné son nom au chaton du noisetier, etc. dans le département de la Meurthe (Rolland 1914, 29).

La chandelle est de façon marginale représentée en wallon (un seul point de l'ALW; ALW p. 391), en gallo (Chéméré, Loire-Atlantique; ALF, carte 918) et en languedocien ([kāndelas] pl., point 759, ALF carte B 1498; ALLOr carte 272, points 07.01, 30.01 [tsadəl] et 07.03 [tsadelu]). Un verbe [tsadela], signifiant “faire des chatons”, en est issu; il est attesté ponctuellement en Ardèche (ALLOr carte 272, points 07.01 et 07.03).

Le lexème *roupie* n. f. est employé avec le sens de “chaton de noisetier, etc.” en Suisse francophone (Rolland 1914, 29) et en Normandie (ALN carte 450, points 68 et 78); son sens premier est celui de “goutte d'humeur qui pend au nez” (depuis le XIII<sup>e</sup> s.; FEW 21, 419a, roupie).

*Lanterne* aurait également eu ce sens de “chaton de saule, etc.”, selon E. Rolland, dans la région de Dijon (Rolland 1914, 30). Un substantif *sucé* n. m.

en serait lui aussi un synonyme; «il paraît que les enfants sucent cette fleur» (*ibid.*).

Le type *«boucle d'oreille»* n'apparaît quant à lui qu'en lorrain, à Cumières (Meuse; ALLo carte 125), tandis que le type *«pendant»* (Seine-et-Marne; ALCB carte 640) est évidemment issu du verbe *pendre*.

La carte 918 de l'ALF laisse apparaître un autre type pour quatre points, deux en manceau et deux en angevin: *andouille*. La forme phonétique de ces quatre attestations, [āduj], laisse penser qu'il s'agit d'un emprunt récent au français ou d'un calque de cette langue. Le chaton d'arbre est ainsi désigné par analogie avec la forme de cette saucisse (sens général attesté depuis *ca* 1178; TLFi; FEW 4, 652b, INDŪCTILIS) et avec sa position, pendante, dans la cheminée où elle est fumée. De ce substantif doivent être rapprochés *boudin* (Essonne; ALIFO carte 318, point 28) et le syntagme *petit boudin* (Eure; Rolland 1914, 30), eux aussi employés avec le sens de “chaton de noisetier, etc.”.

Parmi les types lexicaux isolés figure [fukɛ], relevé en franc-comtois (ALFC carte 474, point 52: Fertans, dans le Doubs), qui doit très probablement être rapproché de franc-comtois (Doubs) *chouque* n. f. “huppe, toupet”, dont sont dérivés *chouquet*, *choucot* “grappe, bouquet” (FEW 17, 50b, SCHOCKEN). Dans l'Allier apparaît un type *“plume de saule”* ((ALCe carte 134, point 63) et, dans le Cher, à Cernoy-en-Berry, non loin du Loiret (ALCe carte 134), un type *“miglon”*, à rapprocher de berrichon *miglon* n. m. “gland qui pend au cou des dindons” (FEW 22/2, 20b, dinde) et Loiret [miglɔ] m. pl. “appendices charnus qui pendent sous le cou des chèvres” (FEW 22/1, 290b, appendice au cou des chèvres).

Normand (Guernesey) *ouètte* n. f. “fleur du saule, du noyer et du noisetier”, auvergnat (Creuse) *ouèto* (Rolland 1914, 30) sont certainement à rattacher à frm. *ouate* (*ouette* au XVIII<sup>e</sup> s.; hypothèse citée dans FEW 21, 68a, fleur du saule): formellement les deux types sont identiques; sémantiquement la métaphore avec “bourre de soie, de laine, etc.” est claire; du point de vue des usages, le mot est employé en botanique populaire: *herbe à la houette*, *ouate naturelle*, etc. (FEW 21, 443a, OUATE).

Le type lexical *“charlite”*, représenté en gascon (Bigorre) sous la forme *charlita* n. f. “fleurs de l'aune”, en béarnais avec *charlites* pl. “chaton, assemblage de fleurs de certains arbres, fleurs du châtaignier, de l'aune”, *escharlites*, *serlites*, *cherlites* “*id.*” (FEW 21, 49b, fleur; ALG carte 156), doit être rapproché de béarnais *cherlit* “gazouillement de certains oiseaux”, *cherlitá* v. n. “éclater en gouttelettes, grésiller (graisse)” et *cherlites* f. pl. “gouttelettes qui

éclatent en jaillissant de la graisse en ébullition” (FEW 13/2, 362a, TSARL), spécialement du dernier par une métaphore visuelle.

Enfin, wallon *djèyê*, aussi peu fréquent, est d'origine obscure (ALW p. 391), tout comme [nive:l] n. f. (Yonne ; ALCB carte 640), champenois (Haute-Marne) [brødjøt] n. f. (ALCB carte 640). Normand (Orne) *bilghyé* n. m. et gallo (environs de Rennes) *bruyô* n. m. (Rolland 1914, 30), de même sens, résistent également à l'analyse, tout comme languedocien et gascon [ruko] n. f. “chaton de saule” (FEW 21, 68a, fleur du saule ; ALG carte 156, points 658, 659 et 669) et [msekèt] n. f. (sud de la Haute-Marne ; ALCB carte 640).

La surreprésentation du chat et la large diffusion des différents types lexicaux se rapportant à cet animal, comme *chaton* ou *minon*, est donc manifeste. Les ovins, avec *mouton*, *brebis* et leurs dérivés, viennent après en fréquence et variété des dérivés, tandis que les formations rappelant la souris, la chenille ou le lapin sont marginales. Il en est de même pour les quelques inanimés employés avec ce sens, les uns évoquant la période d'apparition des chatons (type *pâquette*), les autres des produits de la vie courante : chandelle, lanterne, andouille, etc.

C'est que les animaux les plus fréquemment représentés ont plusieurs traits communs avec le chaton d'arbre. Le premier est celui de la longueur cylindrique, comme celle de la queue du chat et du mouton. Ce point est partagé avec les désignations du type *andouille* ou *chandelle*. Dans tous les cas, il s'agit plutôt d'une longueur verticale, tombante. Le deuxième est celui de la non-rigidité, de la souplesse et de la mobilité des chatons qui pendent et que le vent peut agiter, qui sont également celles de la queue des animaux. Le troisième trait commun est l'aspect duveteux, la douceur qui caractérisent à la fois les chatons d'arbre, le pelage du chat et la toison du mouton. Le dernier trait enfin est celui de l'aspect positif des uns et des autres. Les chatons sont ceux d'arbres fréquents, familiers, et pour certains portant des fruits comestibles (noisetiers, noyers). Félin et ovins appartiennent eux aussi à l'univers domestique auquel ils contribuent, les uns par leur présence et leur chasse des rongeurs nuisibles, les autres par leur production de laine et de viande ; ce ne sont pas là des animaux dangereux, agressifs ou éveillant des associations négatives. Ce point apparaît également dans l'emploi de termes désignant de petits ou jeunes animaux, de termes enfantins de désignation du chat comme *minon*, *minou*, *miton*, etc. (de ce type peuvent être rapprochées les formations du type *petit* + substantif comme *petit boudin*) ou de diminutifs comme *chaton* ou *brebisette*. Aucun de ces lexèmes n'a, à l'origine, une signification de type “vieux matou laid et libidineux” ; seul le très ponctuel wallon

*marou* n. m., à l'origine “matou”, s'écarte clairement de la désignation du petit chat.

La seule attestation d'une formation sur le substantif *souris*, le type wallon *souricette*, apparaît ainsi sous la forme d'un diminutif, comme pour atténuer le côté déplaisant et nuisible de ce rongeur, tandis que le type ‘queue de rat’, attesté en Wallonie et en provençal, se focalise non sur l'animal lui-même, mais sur sa queue.

Certains de ces types lexicaux présentent-ils des fréquences ou des localisations particulières ? Certaines zones montrent-elles une préférence marquée pour un animal ou une formation ? En l'état, la documentation ne permet pas de distinguer de particularités de ce genre en raison de sa précision inégale en fonction des régions, certaines ne possédant pas de carte dévolue au chaton d'arbre dans leur atlas linguistique et ethnographique ; ainsi, si de nombreuses formations sont recensées pour la Wallonie, c'est grâce à la richesse et à la précision de son atlas linguistique.

Enfin, on remarquera également que les formations dans les langues romanes et les dialectes romans se distinguent nettement de celles du latin botanique : les premières témoignent d'évolutions spontanées, naturelles, non dépourvues de verve, tandis que les secondes, celles du latin botanique, se caractérisent par leur construction et leur sérieux (rapprochement du chaton d'arbre non d'un animal, mais d'une courroie, d'une lanière adaptée aux javelots pour *amentum*) ; ce peuvent également être des emprunts au latin classique (*iulus*), mais pas des calques sur des formations galloromanes (pas de *\*cattonus*).

### 3.2.2. *Dans les langues romanes autres que galloromanes*

Les langues romanes autres que galloromanes connaissent des emplois comparables à ceux précédemment relevés. Dans le langage courant sont ainsi employés avec le sens de “chaton d'arbre”, en italien, *gatto* n. m. (avant 1730, DELI<sub>1</sub> s.v. *gattino*; GDLI s.v. *gatto*<sup>1</sup>) et son dérivé *gattino* n. m. (depuis 1813, DELI<sub>2</sub>; est populaire selon le même ouvrage; GDLI s.v. *gattino*<sup>3</sup>; Salati 1966; Ghiotti 1970; Arizzi 1999; Margueron / Folena 1999; *Les dictionnaires Sansoni* 2006 s.v. *gattino*<sup>2</sup>), qui ont pour sens premier respectivement “chat” et “chaton; minet, minette (fam.)” (Margueron / Folena 1999). Pour désigner le chaton d'arbre, l'espagnol emploie *candelilla*, qui a initialement le sens de “petite chandelle” (depuis 1513, DCECH s.v. *candela*; Amador 1970; García-Pelayo y Gross / Testas 1999; Ros Mas 2007); *candela* en est un dérivé régésif; DCECH s.v. *candela*).

### 3.2.3. *Dans des langues non romanes*

Le chat et le chaton se retrouvent également dans plusieurs langues non romanes. En breton, c'est à travers *bichik-mignaou*, *bichik-mignaon*, *bichik-mignao*, *bis-mignaon*, formés de breton *bichik* “chaton” ou de breton *biz* “chat” et de fr. *minon* selon Esnault 1925, 95. En réalité, si le premier élément est bien *bissig/bichik* m. “chaton”, le second élément serait plutôt *miniaou* onomatopée “miaou, miaulement du chat”; on les retrouve tous deux, francisés, dans le syntagme du français régional de Bretagne *bichic à mignon* “fleur de saule” (Quimper; cité par Esnault 1925, 95). Toujours en breton, “chaton de saule ou de noisetier” peut également se dire *bichik-kah* (littéralement “chaton de chat”), *kaz-halek* (“chat [de] saule”) et *boulou moutik* (“boules [de] petit-chat”; Esnault 1925, 95). Dans sa *Flore populaire*, E. Rolland recense d’autres formations: *kéjer bihan* (littéralement “petits chats”), *kéjer halek* (“chats de saule”), *bisego*, *bichego*, *bicheio halek* (“petits minets de saule”; Rolland 1914, 30).

L’allemand connaît quant à lui *Kätzchen* n. n., qui a initialement le sens de “petit chat, chaton” (Mattutat 1989, *Hachette Langenscheidt* 1997, Grappin 1999, Gottschalk / Bentot 2006, *Harrap’s universal* 2008 s.v. *chaton*) et qui appartient au lexique de la botanique sans pour autant être spécialisé. On trouve aussi dans les dictionnaires *Weidenkätzchen* n. n. “chaton de saule”, composé avec *Weide* n. f. “saule” (*Hachette Langenscheidt* 1997, Grappin 1999, *Harrap’s universal* 2008) et *Haselkätzchen* “chaton de noisetier” (*Harrap’s universal* 2008). En néerlandais, *het katje* est un diminutif de *kat* “chat” (*Groot nederlands Larousse woordenboek* 1981 s.v. *chaton*, Bogaards 2007).

L’anglais connaît également plusieurs lexèmes ayant initialement le sens de “chat”. Ainsi *chat* n. “chaton duveté du saule, du pin, du chêne, du noisetier, etc.” est obsolète ou dialectal; cet emprunt au français apparaît dans le lexique vers 1400 (OED; traduit par nos soins). L’anglais a également employé le substantif *chaton*, *chatton*, attesté depuis 1578 mais de nos jours obsolète (OED).

*Pussy* appartient quant à lui au langage enfantin ou familier; il y désigne quelque chose de doux et de pelucheux, en particulier un chaton de saule. Avec ce sens, il est attesté depuis 1858 (OED); les sens plus anciens, liés au chat, apparaissent au XVI<sup>e</sup> siècle (ibid.). Composé de *pussy* et de *cat*, le substantif *pussycat* est d’un emploi familier. Son sens premier est celui de “chat”, à l’origine dans le langage enfantin (depuis 1698, OED); le sens de “chaton de saule ou de noisetier”, aujourd’hui régional, apparaît en 1850 (OED; Watts 2000). Les chatons du seul noisetier sont également appelés *pussy cat’s tail* (Watts 2000). *Pussy willow*, composé de *pussy* et *willow* “saule”, est originaire

des États-Unis. L’OED en donne une définition précise : “chaton doux, duveté de diverses espèces de saules (genre *Salix*), ou ces chatons collectivement; n’importe quel saule portant de tels chatons, plus particulièrement (en Amérique du nord) le saule discolore, *Salix discolor*, et, en Grande-Bretagne, le saule marsault, *Salix caprea*, et le saule cendré, *Salix cinerea*. Également: une branche de saule portant de tels chatons, parfois portée comme emblème lors de fêtes” (traduit par nos soins); il apparaît dans la documentation en 1851 (OED). Le chat se retrouve aussi dans le composé *cat’s tail* “chaton”, littéralement “queue de chat”, employé depuis 1611 (OED, Watts 2000).

Mais le plus fréquemment employé est très certainement *catkin*, lui aussi lié au nom du chat. C’est en effet un emprunt au néerlandais *katteken* “chaton” et “chaton de noisetier, de saule, etc.” (OED, Onions 1966, Klein 1971) effectué en 1578 par le botaniste Henry Lyte dans son ouvrage *Nieuwe Herball* (OED). Il n’apparaît que dans certains dictionnaires contemporains (Ehrlich *et al.* 1980, Collins 2001, Pilard / Stevenson 2004 s.v. *chaton*<sup>1</sup>, Corréard / Grundy 2007, Mcneillie 2007, Stevenson 2007, Durand / Love 2008) et ne semble pas, contrairement à ce qu’indique le *Longman Dictionary of Contemporary English* (1995), employé surtout en anglais britannique. *Catkin* adj. est un dérivé de *catkin* signifiant “qui ressemble à un chaton” (Klein 1971 s.v. *catkin*).

Le mouton est lui aussi présent dans ce bestiaire, à travers *lamb’s tails*, littéralement “queues d’agneau”; il signifie “chatons du noisetier” et est attesté depuis 1882 (OED s.v. *lamb*). De ce syntagme peuvent être rapprochées trois autres formations répertoriées par Watts 2000 ayant toutes trois le même sens. La première est *lambkins*, relevé dans un ouvrage sur le vocabulaire du Wiltshire, comté du sud-ouest de l’Angleterre, paru en 1893. L’OED ne recense pour sa part que deux sens pour ce lexème: “petit agneau, jeune agneau” (depuis 1579) et, dérivé de celui-ci, “personne jeune et tendre” (depuis 1600; traduit par nos soins), principalement utilisé comme terme d’affection. La deuxième et la troisième sont *baa lambs* et *backy lambs*, toutes deux employées dans le Somerset (sud-ouest de l’Angleterre) et recensées dans un ouvrage de 1922. Le substantif *baa* désigne le cri du mouton ou de l’agneau (attesté depuis 1589, OED), tandis que *backy* est une abréviation de la langue commune pour *tobacco* (depuis 1834, OED), qui trouve très probablement sa motivation dans la couleur de ces chatons.

L’oie est elle aussi représentée, seule ou en famille. Seule, elle apparaît dans l’emploi de *gosling*, à l’origine “jeune oie” (depuis *ca* 1425, OED), mais qui a aussi le sens de “chaton ou fleur sur un arbre” (depuis 1706, OED); avec ses petits, on la trouve dans dialectal *geese and goslings*, littéralement “oies

et oisons”, relevé à partir de 1854 (OED); *goose and gesslings*, attesté dans le Northumberland, en est très certainement une variante, employée pour désigner le chaton du saule marsault (Watts 2000). Watts répertorie également le syntagme *goose chicks*, de même sens et employé dans le Devonshire, formé avec le substantif *chick* “oisillon”; il précise que *goslings* est plus fréquent que ce dernier. *Goose withy*, désignant lui aussi le chaton du saule marsault, est quant à lui composé avec le substantif *withy*, désignant le saule, quel qu'il soit, parfois plus précisément le saule des vanniers (*Salix viminalis*); il apparaît chez Lyte (Watts 2000).

#### 4. Conclusion

Comme il l'a déjà été précisé, l'exhaustivité n'était pas l'objectif de cette recherche: quelques formations, d'origine inconnue, ont été écartées, et de nombreuses autres, très certainement, ont échappé à notre attention, notamment dans le FEW pour lequel on ne dispose malheureusement pas d'un classement onomasiologique fin des données citées dans l'ensemble de l'œuvre. Dans notre optique, les choix de classement effectués par la *Flore populaire* de Rolland (1914), en fonction de la plante, et par les atlas linguistiques, permettent un accès aux données bien plus rapide et exhaustif; le FEW autorise quant à lui une comparaison rapide des différents sens d'un même item et le repérage aisément de ses dérivés. Ces deux grands types de sources, tous deux abondants en données, se complètent donc bien.

Quelle que soit leur source, les exemples traités suffisent à la fois pour mettre à jour les motivations communes qui ont présidé au choix de ces désignations, et pour témoigner de la pertinence de traiter en parallèle les différents lexèmes et syntagmes employés par plusieurs langues pour désigner les moutons de poussière et les chatons d'arbre. L'analyse a en effet démontré qu'un grand nombre de désignations se retrouvaient d'une langue à l'autre: le chat pour les moutons de poussière et le chaton, avec des termes enfantins ou pour appeler l'animal, pour les chatons d'arbre. Les unes comme les autres sont fondées sur l'analogie: objet en longueur, cylindrique, qui n'est pas rigide, mobile et ne présente pas d'incompatibilité de couleur entre l'animal et le mouton de poussière et le chaton d'arbre.

Ces similitudes dans les formations peuvent avoir deux explications: monophylétique, c'est-à-dire une seule et unique origine avec diffusion dans différentes langues, ou polyphylétique, à savoir plusieurs sources indépendantes les unes des autres. Dans le cas du chaton d'arbre, on pourrait ainsi tout à fait imaginer une origine unique, celle de l'image du chaton, créée dans le lexique spécialisé de la botanique, dans un traité par exemple, qui aurait par la

suite été diffusée par le biais de ce lexique dans différentes langues et régions et serait à l'origine de la création de parallèles avec d'autres noms du jeune chat. L'examen du latin médiéval ne va cependant pas dans ce sens, pas plus que l'existence de parallèles (*chenille* f. peut ainsi dénommer "chenille, larve du papillon" et "chaton de saule") ou que le fait que les noms du chat, de la chatte ou du chaton peuvent aussi bien dénommer les deux mêmes réalités (cf. Caprini 2001). De tels parallèles manifestent qu'on a affaire à des métaphores populaires susceptibles de se manifester et de se développer spontanément. Il est évident que l'adoption d'un mot par la langue normée favorise sa diffusion et qu'il peut y avoir des dérivations synonymiques, mais les parallèles internes et les parallèles externes (avec d'autres langues) montrent qu'à l'intérieur d'un même ensemble de civilisation l'imagination populaire sélectionne des motivations identiques ou semblables. L'exemple de *mouton de poussière* fournit quant à lui un parallèle intéressant à l'appui de cette origine polyphylétique de *chaton d'arbre*: n'appartenant pas à un lexique technique ou spécialisé, il est très peu probable que ses désignations aient une origine unique. Or, ce sont des procédés de formation comparables à ceux des noms de chatons d'arbre que l'on peut y observer, dans différentes langues et régions. L'existence, en outre, de formations avec d'autres animaux (ovins, oies) pour désigner ces chatons s'expliquerait difficilement dans ce cadre. À l'image des différentes désignations du mouton de poussière, celles des chatons d'arbre sont donc très probablement polyphylétiques.

Un autre point est particulièrement intéressant dans ces deux exemples: c'est le type de changement qui est à l'origine de ces changements sémantiques, la métaphore (Blank 1997, 157-190), qui, dans nos deux cas, s'appuie sur des similarités à la fois visuelles et tactiles. Elle «représente le changement sémantique le plus spectaculaire mais c'est de loin le moins fréquent, parce que, justement, il repose sur le rapprochement de deux concepts entre lesquels il n'existe pas de liens neuronaux préétablis» (Glessgen 2011, 435). Peut-être nos deux exemples apporteront-ils quelques éléments aux travaux de linguistique cognitive.

D'autres questions encore restent ouvertes. Ainsi, les animaux en question varient-ils en fonction des zones géographiques ou linguistiques ? Les relevés effectués montrent que le substantif anglais *goose* "oie" et ses dérivés sont présents dans plusieurs formations en Angleterre, alors que de telles formations n'ont été nulle part relevées ailleurs par nous. Des recherches dans d'autres langues, non indo-européennes notamment et n'ayant pas été en contact étroit et pluriséculaire avec des langues indo-européennes, auxquelles elles auraient pu emprunter des images, pourraient permettre de définir s'il s'agit d'un

phénomène isolé et si des formations différentes de celles déjà observées existent dans ces langues.

Université catholique de Louvain

Aude WIRTH-JAILLARD

## 5. Références bibliographiques

1981. *Groot nederlands Larousse woordenboek frans-nederlands*, Hasselt/Utrecht, Hei-deland-Orbis N.V./Scheltens & Giltay B.V.

1983. *Groot nederlands Larousse woordenboek nederlands-frans*, Hasselt/Utrecht, Hei-deland-Orbis/Scheltens & Giltay B.V.

1992-. *Dictionnaire de l'Académie française*, neuvième édition, Paris, Imprimerie nationale/Fayard.

1995<sup>3</sup> [1978<sup>1</sup>]. *Longman Dictionary of Contemporary English. Third Edition*, Harlow, Longman Dictionaries.

1997. *Hachette Langenscheidt. Dictionnaire français-allemand, allemand-français*, Berlin/Munich/Paris, Langenscheidt/Hachette.

2001<sup>3</sup> [1987<sup>1</sup>]. *Collins Cobuild English Dictionary for Advanced Learners*, Glasgow, HarperCollins Publishers.

2005. *Prisma Handwoordenboek Nederlands*, Houten, Prisma.

2005<sup>14</sup> [1864<sup>1</sup>]. *Van Dale Groot woordenboek van de Nederlandse taal*, 3 vol., Utrecht, Van Dale Lexicografie.

2006. *Les dictionnaires Sansoni. Le grand dictionnaire Larousse français-italien italien-français*, Milano, Rizzoli Larousse.

2007. *Le Robert & Collins. Dictionnaire français-anglais, anglais-français*, Glasgow/Paris, HarperCollins Publishers/Dictionnaires le Robert-SEJER.

2008. *Harrap's universal. Dictionnaire français-allemand, allemand-français*, Édimbourg/Paris/Stuttgart, Harrap Publishing Group.

ALB = Taverdet, Gérard, 1977. *Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne. Volume II: les végétaux, les animaux*, Paris, Éditions du CNRS.

ALCB = Bourcelot, Henri, 1969. *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie. Volume 2: les plantes domestiques*, Paris, Éditions du CNRS.

ALCe = Dubuisson, Pierrette, 1971. *Atlas linguistique et ethnographique du Centre. Volume I: la nature*, Paris, Éditions du CNRS.

ALFC = Dondaine, Colette, 1978. *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté. Volume II*, Paris, Éditions du CNRS.

ALIFO = Simoni-Aurembou, Marie-Rose, 1973. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Île-de-France et de l'Orléanais. Volume I*, Paris, Éditions du CNRS.

ALLo = Lanher, Jean / Litaize, Alain / Richard, Jean, 1979. *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane. Volume 1: nature, animaux*, Paris, Éditions du CNRS.

ALLoR = Boisgontier, Jacques, 1981. *Atlas linguistique et ethnographique du Langue-doc oriental. Volume I*, Paris, Éditions du CNRS.

ALN = Brasseur, Patrice, 1984. *Atlas linguistique et ethnographique normand. Volume II*, Paris, Éditions du CNRS.

ALO = Massignon, Geneviève / Horiot, Brigitte, 1974. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois). Volume II*, Paris, Éditions du CNRS.

Amador, Emilio M. Martínez, 1970. *Dictionnaire français-espagnol espagnol-français*, Barcelone, Editorial Ramon Sopena.

Arizzi, Augusto (dir.), 1999. *Le Robert & Signorelli. Dictionnaire français-italien italien-français*, Paris / Milano, Dictionnaires Le Robert/Signorelli.

Bailly, Anatole, 1963 [1895]. *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette.

Bertin, Serge / Beucher, Dominique / Leprince, Jean-Pierre, 2004. *Trésor du parler cénonan*, Le Mans, Éditions Cénomane.

Blank, Andreas, 1997. *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel der romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer.

Boch, Raoul, 2000<sup>4</sup> [1978<sup>1</sup>]. *Il Boch, quarta edizione. Dizionario francese italiano italiano francese*, Bologne, Zanichelli.

Bogaards, Paul, 2007<sup>4</sup> [1988<sup>1</sup>]. *Le Robert et van Dale: dictionnaire français-néerlandais, néerlandais-français*, Paris, Dictionnaires Le Robert.

Bouillard, Bernard, 1988. *Dictionnaire de botanique*, Paris, Ellipses.

Brice, Françoise, 2011. *Les mots de la botanique. Dictionnaire*, Paris, Actes Sud.

Caprini, Rita, 2001. «Les dénominations romanes de la chenille», *AliR*, vol. II.a, Rome, Istituto Poligrafico, 61-76.

Corréard, Marie-Hélène / Grundy, Valerie (dir.), 2007<sup>4</sup> [1994<sup>1</sup>]. *Le Grand dictionnaire Hachette-Oxford français-anglais anglais-français*, Paris/Oxford, Hachette livres/Oxford University Press.

Da Costa Carvalho, Olívio, s. d. *Dicionário de francês-português*, Porto, Porto Editora.

DECat = Coromines, Joan, 1980–2001. *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*, 10 vol., Barcelone, Curial.

DELI<sub>2</sub> = Cortelazzo, Manlio / Zolli, Paolo, 1999<sup>2</sup> [1979–1988<sup>1</sup>]. *Dizionario etimologico della lingua italiana*, Bologne, Zanichelli.

Denis, Serge / Maraval, Marcel, 1971. *Dictionnaire français-espagnol*, Paris, Hachette.

Dulong, Gaston / Bergeron, Gaston, 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*, 10 vol., Québec, Atlas linguistique de l'Est du Canada.

Durand, Marianne / Love, Catherine, 2008<sup>3</sup> [1995<sup>1</sup>]. *Le grand Robert & Collins. Dictionnaire français-anglais/anglais-français*, 2 vol., Paris, Le Robert.

Ehrlich, Eugene / Flexner, Stuart Berg / Carruth, Gorton / Hawkins, Joyce M., 1980. *Oxford American Dictionary*, New York/Oxford, Oxford University Press.

Esnault, Gaston, 1925. *L'imagination populaire. Métaphores occidentales. Essai sur les valeurs imaginatives concrètes du français parlé en Basse-Bretagne comparé avec les patois, parlers techniques et argots français*, Paris, PUF.

Foley, Keith, 2005. *A Dictionary of Animal Names and Expressions Used Figuratively by Modern Francophone Authors. The French Bestiary*, Lewiston/Queenston/Lampeter, The Edwin Mellen Press.

Francard, Michel / Geron, Geneviève / Wilmet, Régine / Wirth, Aude, 2010. *Dictionnaire des belgicismes*, Bruxelles, De Boeck.

Gaffiot, Félix, 1964 [1934]. *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette.

Gallas, Karel Rudolf, 1983. *Grand dictionnaire Erasme français-néerlandais*, Bruxelles, éditions Erasme.

Gallas, Karel Rudolf, 1985. *Grand dictionnaire Erasme néerlandais-français*, Bruxelles, éditions Erasme.

García-Pelayo y Gross, Ramón / Testas, Jean, 1999. *Grand dictionnaire espagnol-français français-espagnol*, Barcelone, Larousse.

Ghiotti, Candido, 1970. *Il novissimo Ghiotti. Vocabolario italiano-francese e franceso-italiano*, Turin, G. B. Petrini.

Glessgen, Martin-D., 2011. «Le statut épistémologique du lexème», *RLiR* 75, 391-468.

*Google livres*, Google, <http://books.google.fr/>.

Gottschalk, Walter / Bentot, Gaston, 2006. *Langenscheidt Sachs-Villatte. Großwörterbuch Französisch. Teil II: Deutsch-Französisch*, Berlin/Munich/Vienne/Zurich/New York, Langenscheidt.

Grappin, Pierre, 1999 [1991<sup>1</sup>], *Dictionnaire général français-allemand allemand-français*, Paris, Larousse.

Grevisse, Maurice, 1979 [1973]. *Le français correct. Guide pratique*, Paris/Gembloux, Duculot.

Haust, Jean, 1948. *Dictionnaire français-liégeois*, Liège, H. Vaillant-Carmanne.

Jouy, Alain, 2010. *Dictionnaire de botanique illustrée*, Paris, Ulmer.

Julià Luna, Carolina, 2009. «El cuerpo humano en la creación y motivación de los nombres románicos de insectos», *RLiR* 73, 321-369.

Klein, Ernest, 1971. *A Comprehensive Etymological Dictionary of the English Language*, Amsterdam/Londres/New York, Elsevier.

Lanher, Jean / Litaize, Alain, 1994 [1990]. *Dictionnaire du français régional de Lorraine*, Paris, Bonneton.

Margueron, Claude / Folena, Gianfranco, 1999. *Dictionnaire général français-italien italien-français*, Paris, Larousse.

Mattutat, Heinrich (éd.), 1989. *Harrap's Weis Mattutat. Dictionnaire allemand-français français-allemand*, Londres/Paris/Stuttgart, Harrap.

Mcneillie, Janice, 2007. *Dictionnaire Larousse français-anglais anglais-français*, Paris, Larousse.

Nyrop, Kristoffer, 1936<sup>2</sup> [1908<sup>1</sup>]. *Grammaire historique de la langue française. Tome troisième: formation des mots*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel.

Onions, C. T., 1966. *The Oxford Dictionary of English Etymology*, Londres, Oxford University Press.

Peixoto da Fonseca, Fernando V., 1957. *Dictionnaire français-portugais português-français*, Paris, Larousse.

Pillard, Georges / Stevenson, Anna (dir.), 2004<sup>7</sup> [?]. *Harrap's shorter dictionnaire anglais-français/français-anglais*, Édimbourg, Harrap.

PLi 2012 = 2011. *Le petit Larousse illustré 2012*, Paris, Larousse.

Rolland, Eugène, 1914. *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore. Tome XI*, Paris, Librairie Rolland.

Roques, Chantal / Roques, Gilles, 1979. «Un vocabulaire régional de Nancy», *TraLiLi* 17/1, 179-185.

Roquete, J. I., s. d. *Novo dicionário português-francês*, Porto, Lello & Irmão.

Ros Mas, Raphaëlle (dir.), 2007. *Larousse grand dictionnaire espagnol-français français-espagnol*, Paris, Larousse.

Rouède, Pierre, 1965. *Dictionnaire italien-français et français-italien. Nouvelle édition revue et augmentée par Denise Rouède*, Paris, Garnier.

Rousé, Jean / Cardoso, Ersílio, s. d. *Dicionários Bertrand Francês-Português Português-Francês*, Venda Nova, Bertrand Editora.

Salati, Ugo (dir.), 1966. *Dizionario Garzanti francese-italiano italiano-francese*, Milano, Garzanti Editore.

SEFCO = Dubois, Ulysse / Duguet, Jacques / Migaud, Jean-François / Renaud, Michel, 1992-1994. *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, 3 vol., Saint-Jean-d'Angély, Société d'études folkloriques du Centre-Ouest.

Sigart, Joseph, 1866. *Glossaire étymologique montois ou Dictionnaire du wallon de Mons*, Bruxelles/Leipzig, Émile Flatau.

Stearn, William T., 1996<sup>4</sup> [1966<sup>1</sup>]. *Botanical Latin. Fourth Edition*, Portland, Timber Press.

Stevenson, Anna (coord.), 2007<sup>2</sup> [2001<sup>1</sup>]. *Harrap's unabridged dictionary dictionnaire anglais-français, français-anglais*, 2 vol., Édimbourg, Harrap.

Thibault, André / Knecht, Pierre, 2004<sup>2</sup> [1997<sup>1</sup>]. *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé.

Vidal, Jean-Paul, 1997. *Harrap's hispano. Dictionnaire espagnol-français/français-espagnol*, Paris, Larousse/Bordas.

Watts, Donald, 2000. *Elsevier's dictionary of plant names and their origin*, Amsterdam/Lausanne/New York/Oxford/Shannon/Singapur/Tokyo, Elsevier.

